

Quatre jours et demi ça suffit

« Quatre jours et demi ça suffit » c'est le mot d'ordre général des écoles paloises, cet abus anachronique doit cesser à Pau, comme partout en France.

Épuisement des élèves, épuisement des personnels, « *des résultats aux évaluations nationales moins bons à Pau que dans les autres communes de l'agglo. Les élèves et les personnels sont à l'image de nos écoles intervient un directeur : en très mauvais état. Que faut-il de plus pour être entendus ?* »

Si la ville de Pau veut investir, pas de soucis, qu'elle écoute les enseignants, ils sauront lui dire où mettre l'argent tant l'état dégradé des écoles interpelle : *Aucune information sur l'amiante, des travaux de sécurité renvoyés aux calendes grecques, un réseau internet qui ne fonctionne pas, des photocopieurs qui ne fonctionnent pas, un système chronophage de tickets pour faire la moindre demande qui n'aboutit jamais, des décisions prises par la mairie sans aucune concertation comme celle, par exemple, de supprimer tous les ordinateurs et de les remplacer par des tablettes à la rentrée 2024 ! On n'en peut plus de se battre chaque jour pour essayer d'enseigner, on n'en peut plus de ce mépris, on n'en peut plus de ces rythmes !*

C'est ce qu'a martelé la trentaine d'enseignants venus de différentes écoles de Pau réunie en AG ce mardi avril à l'appel des syndicats SNUDI-FO 64, SNUipp-FSU 64 et SE-UNSA 64.



Déjà le 9 avril dernier, jour du CSA Académique, la contestation contre les rythmes avait été relancée à Pau. La grève avait gagné quelques écoles et une vingtaine d'enseignants s'était spontanément rassemblée devant la mairie.

« Egalité pour tous = Semaine à 4 jours » « Retour à la semaine à 4 jours dans toutes les écoles de France » « Que la dérogation devienne la loi » étaient les messages écrits sur les pancartes. Quand 96% des communes ont un rythme scolaire de 4 jours, la prise d'otage des écoles par 4% des communes restantes doit cesser. Il est de la responsabilité de l'Etat d'entendre les revendications, il doit abroger les

décrets Peillon, Hamon, Blanquer.

En Assemblée générale le 30 avril, les enseignants représentants les écoles paloises et les syndicats ont acté un premier plan d'actions :

- Les syndicats demandent la tenue au plus vite d'une réunion au DASEN/ mairie afin de porter les revendications des personnels et que la question des rythmes soit à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.
- Les écoles réunissent les conseils d'école en mettant à l'ordre du jour la question.
- Mardi 14 mai à 16h15, place Royale devant la mairie de Pau, tenue d'une assemblée générale/conférence de presse pour exposer les revendications et lancer les actions.
- Mercredi 15 mai action « Mercredi sans cartable »
- Une grève est programmée le 28 mai, une deuxième le 13 juin.

Plus rien à perdre et tout à gagner, nous sommes prêts à continuer dans l'unité d'action avec les autres communes de France pour revendiquer :

- Le retour à la semaine de 4 jours sur 36 semaines dans toutes les communes et toutes les écoles
- L'arrêt de la territorialisation de l'Ecole Publique, la stricte séparation du scolaire et du périscolaire et l'abandon des projets éducatifs de territoire.
- L'Abrogation des décrets Peillon, Hamon et Blanquer : ce n'est pas aux communes de décider des rythmes scolaires.